Internet et sphère publique locale

Repères théoriques pour une approche communicationnelle de la politique dans les territoires

Simon Gadras
Université Lumière – Lyon 2, ELICO (EA 4147)

Le concept de sphère publique [1] est relativement peu utilisé comme concept opératoire pour analyser les territoires, notamment à l'échelon local. Pourtant, le rapport de la sphère publique aux territoires permet de mettre à jour de nombreux enjeux qui prennent place en leur sein, tout particulièrement dans le domaine de la communication ou des médias [2]. En France, depuis plusieurs décennies, les techniques d'information et de communication (TIC), en particulier Internet, jouent un rôle de plus en plus important dans les différentes localités qui découpent administrativement le pays (Bouquillion et Pailliart, 2006). Ce rôle est construit en relation avec la politique qui, au niveau local tout du moins, représente un enjeu mais aussi un cadre pour l'utilisation de ces outils. En effet, ils permettent à une multitude d'acteurs locaux de diffuser en ligne des discours à propos de la vie politique : élus ou militants qui expriment des opinions politiques, journalistes qui couvrent l'actualité politique locale, organisations politiques ou publiques qui s'expriment.

Face à ce constat, l'ambition de ces lignes est de montrer comment, en croisant des apports et des théories issus de différents champs disciplinaires, il est possible d'ap-

1. Bien qu'imparfaite, nous préférons l'expression « sphère publique » à celle « d'espace public », plus couramment utilisée, dans la mesure où elle est plus proche de l'allemand *Öffentlichkeit* utilisé par Jürgen Habermas et d'ailleurs majoritairement utilisé dans la traduction française que fait Marc Buhot de Launay du texte original. Dérivé de l'adjectif *öffentlich* (public), le terme allemand désigne ainsi une *dimension* publique. L'utilisation de l'expression « espace public » pose particulièrement problème dans l'étude du local, puisque l'insistance sur le caractère spatialisé qu'elle induit – à tort – risquerait de se confondre avec la dimension spatialisée des territoires.

2. Cette démarche est notamment celle que nous proposions dans Gadras & Pailliart (2013) ou celle de Raoul (2013).

préhender les TIC au niveau local, sous l'angle des processus communicationnels et politiques dans lesquels elles s'insèrent, tout en ancrant dans la sphère publique ces outils et les pratiques qui leurs sont liées. En effet, la confrontation de travaux relevant principalement de la sociologie, de la science politique, de l'anthropologie politique, de la philosophie politique et des sciences de l'information et de la communication permet de construire un cadre théorique fécond, historiquement situé, inscrivant ainsi les pratiques contemporaines dans une temporalité dépassant les seules mutations des techniques. De plus, il prend en compte la diversité des acteurs engagés ou confrontés aux pratiques sociales associées au numérique dans la sphère publique locale, que ces acteurs relèvent du politique, de la communication, du journalisme, des institutions publiques ou d'autres champs sociaux et professionnels. L'objectif est ainsi de montrer comment ces différents travaux scientifiques peuvent nous aider à comprendre les enjeux stratégiques pour ces acteurs du recours à Internet dans le cadre de leur activité de production de discours liés à la politique locale.

Ce texte est structuré autour de quatre parties. La première confronte des conceptions de la politique issues de la philosophie, de la sociologie et de l'anthropologie qui appréhendent la politique comme un objet d'action et de domination dont se saisissent les acteurs politiques et sociaux. La deuxième partie porte plus spécifiquement sur le niveau local en soulignant la nécessité de prendre en compte les spécificités des territoires et des interactions qui prennent place en leur sein, pour dépasser l'analyse du local sous le seul prisme du rapport au niveau national. La troisième partie insiste sur les liens étroits qui existent entre différentes catégories d'acteurs de la communication et des médias au niveau local. Ces trois approches se combinent dans la dernière partie autour du concept de sphère publique locale, qui permet de saisir les enjeux communicationnels du recours au numérique par différents acteurs des territoires dans le cadre de leur activité de production de discours relatifs à la vie politique locale.

1 La politique entre action et domination

« La raison d'être de la politique est la liberté, et son champ d'expérience est l'action » (Arendt, 2002 : 190). Ces quelques mots de la philosophe allemande Hannah Arendt résument bien sa conception de la politique. Elle l'associe avec force à la notion de liberté, qu'elle rapatrie « dans la sphère politique d'où la philosophie l'a délogée pour l'installer dans l'intériorité du sujet » (Enegren, 1983 : 489). Pour Arendt la liberté ne constitue donc pas un élément propre aux hommes en tant qu'individus, il ne s'agit pas d'une capacité que possède, ou non, chaque être. Selon elle, en se référant aux grecs anciens, « le politique doit donc être compris comme centré sur la liberté, la liberté étant elle-même entendue de façon négative comme le fait de ne pas-gouverner-ni-être-gouverné, et, positivement, comme un espace qui doit être construit par la pluralité et dans lequel chacun se meut parmi ses pairs » (Arendt, 1995 : 77). La liberté conditionne la politique, et elle n'apparait que dans le politique. L'objet n'est pas ici de discuter de la définition de la liberté, ni d'une vision normative qui associerait toute présence du politique à la liberté. Ce n'est d'ailleurs pas le propos d'Hannah Arendt puisque si elle conditionne la politique à un espace de liberté c'est parce que, pour elle, la politique est rare.

Son expérience du totalitarisme, né dans ce qui se disait être du politique, lui fait écrire que ce que l'on appelle politique n'est en fait bien souvent que « préjugés à l'encontre de la politique ». Ces préjugés « jettent le bébé avec l'eau du bain, ils substituent la politique à ce qui pourrait constituer une fin pour le politique et proposent ce qui pourrait être une catastrophe comme si cela était inscrit dans la nature des choses et par conséquent inéluctable » (*ibid.* : 46). À l'opposé, et comme en réaction, elle place l'agir au cœur de la politique : « l'expérience de chaque homme, qu'elle soit d'ordre privé ou public, mais avant tout également le témoignage jamais complètement oublié des langues anciennes, dans lesquelles le mot grec *archein* veut dire commencer et commander, donc être libre, et le latin *agere*, mettre quelque chose en mouvement, c'est-à-dire déclencher un processus » (*ibid.* : 71).

Le concept de politique d'Arendt ne peut donc se comprendre qu'à l'articulation de ces notions de liberté et d'agir. La politique consiste en cette capacité de l'humain de commencer quelque chose de nouveau : « l'agir ». La potentialité de l'action, si elle est une condition du politique, n'en décrit pas l'ensemble. Car l'espace du politique est essentiel et inévitable : « partout où des hommes se rassemblent, un monde s'intercale entre eux, et c'est dans cet espace intermédiaire que se jouent toutes les affaires humaines » (*ibid.* : 70). C'est dans le rapport à cet espace, que la philosophe appellera par ailleurs « l'espace de l'apparence » (Arendt, 1994), que se joue la liberté.

La pensée que développe Hannah Arendt suggère donc une conception très large de la politique. Elle rejoint en bien des points celle de Léo Strauss, pour qui « le politique vise au bien commun » (Marshall, 1985 : 610). Ce penseur ne présume pas pour autant de la notion de bien commun. Il confie justement à la philosophie politique la tâche de la connaître. Pour lui, « si les hommes se fixent comme objectif explicite de connaître la bonne vie et la bonne société, alors la philosophie politique émerge » [3]. La politique s'apparente à un élément essentiel de la société, la recherche du bien commun, et n'en est pas distincte. La « théorie sociale conçoit le politique en fonction d'un plus grand tout, "la société", alors que la philosophie politique, qui ne suppose pas une distinction entre société et État, conçoit le politique comme l'association humaine la plus compréhensive » note Terence Marshall (*ibid.* : 611).

Cette question de la distinction, ou non, entre société et État, qui s'apparente aux divergences entre sociologie et philosophie politiques, est essentielle. Max Weber, par exemple, définit essentiellement la politique par rapport à l'État, « cette communauté humaine qui, à l'intérieur d'un territoire déterminé [...], revendique pour elle-même et parvient à imposer le monopole de la violence physique légitime » (Weber, 2003/1959 : 118). L'État et la politique sont donc caractérisés par des rapports de domination. Cette définition s'oppose à l'approche de l'anthropologie politique que propose Georges Balandier : « l'anthropologie politique a contraint au décentrement, car elle a universalisé la réflexion – l'étendant jusqu'aux bandes pygmées et amérindiennes à pouvoir minimal –, et a brisé la fascination que l'État a longtemps exercé sur les théoriciens politistes » (Balandier, 1999 : 220). Toutefois il constate que, dans les travaux de nombreux anthropologues, le système politique se traduit par « la pré-

3. Notre traduction, citation originale : « if men make it their explicit goal to acquire knowledge of the good life and of the good society, political philosophy emerges » (Strauss, 1988 : 10).

pondérance d'une certaine structure sur les autres dans une société unifiée » (*ibid.* : 39). Le politique apparaît ici lié à l'existence d'une structuration dominante, quelle qu'elle soit, et non dans l'existence d'une structure définie, l'État.

La question de la domination, qui oppose la philosophie politique arendtienne à la sociologie et l'anthropologie politiques, réapparait au cœur des questionnements sur la politique, tel un marqueur de deux conceptions inconciliables. Philippe Zarifian propose toutefois des perspectives moins clivantes. Il opère un décalage, à la suite d'Hannah Arendt, de la question de la définition de la politique vers la question de son sens :

> Le sens de la politique [...] consiste en ce que les hommes libres, ces hommes qui, par leur agir, font que les choses sont autrement, par-delà la violence, la domination, la contrainte, ont entre eux des relations d'égaux, tout en centrant leur agir commun sur l'expression de la liberté. [...] L'agir politique est un concept critique, bien qu'il rende compte d'un exercice toujours potentiellement présent, d'un sens qui parcourt la communauté humaine. D'où ce problème particulièrement grave : le monopole de la violence, acquis par l'État, et bien mis en lumière par Max Weber, engendre une confusion, pour ne pas dire une fusion entre puissance et violence. [...] Ce qui est caractéristique de notre époque moderne, c'est la combinaison spécifique de la violence et de la puissance, qui ne pouvait avoir lieu que dans la sphère du politique, dans la sphère publico-étatique, car c'est seulement en elle-même que, légalement et légitimement, dans la société occidentale moderne, les hommes agissent ensemble et manifestent leur puissance. [Zarifian, 2003.]

La combinaison des approches sociologiques, anthropologiques et philosophiques de la politique s'apparente finalement au lien entre, d'un côté, la violence, au cœur de la conception weberienne de la politique, et d'un autre côté, la puissance et l'agir, au cœur de la conception arendtienne. Ce constat nous invite à saisir la politique sous l'angle des institutions politiques, outil de domination, et de leur histoire, mais aussi des acteurs agissants, qui marquent le territoire au sein duquel elle prend place.

2 Les spécificités du local comme territoire politique

L'histoire française est fortement marquée par les mutations administratives et politiques de l'espace local. Dans les institutions de la V^{e} République, le local est incarné par un découpage administratif qui associe cet échelon aux communes, cantons, circonscriptions, département et régions. Ces découpages administratifs des territoires sont issus d'une lente mutation. Bien que les origines des principales collectivités territoriales varient, c'est à partir de la Révolution française que les territoires commencent à être délimités et qu'ils deviennent progressivement ceux que nous connaissons aujourd'hui. Les départements sont les plus directement issus de la Révolution française puisqu'ils furent élaborés par l'Assemblée Nationale au tournant des années 1789 et 1790. L'objectif était notamment que les territoires dépassent « leur intérêt personnel

pour le confondre dans l'intérêt général » [4]. Les régions n'apparurent quant à elles qu'à la suite de lentes évolutions à partir de la III^e^ République. D'abord pensées comme un regroupement de départements, elles firent craindre une mise en concurrence entre des collectivités, avec pour perspective leur disparition. Ce n'est qu'à partir de la Seconde Guerre Mondiale qu'elles furent considérées comme « ayant une vocation directe à compléter et coordonner l'organisation départementale de la France » (Masson, 1984 : 357). Leur rôle fut renforcé par les lois de décentralisation de 1982. Les communes, enfin, seraient « les héritières directes des paroisses d'avant 1789 » (*ibid.* : 5). Ce bref, et bien incomplet, rappel historique montre que les découpages territoriaux actuels sont issus d'une histoire longue, parfois agitée. Ce détour par l'histoire montre aussi qu'une délimitation du local par les seules considérations géographiques ne suffit pas.

Jusqu'à la fin du XX^e^ siècle, les travaux de différentes disciplines qui s'intéressent à cet échelon ont souvent défini le local en opposition au national. Ce choix pose problème puisque les notions « du local et de national sont des catégories forgées par les acteurs à d'autres fins que scientifiques, et que le chercheur ne peut donc s'approprier qu'avec une infinie prudence » (Lagroye, 1993 : 166). Dans le cadre d'une démarche scientifique, l'interrogation du local et sa définition sont délicates car elles mobilisent des conceptions historiquement et socialement marquées. Ainsi, la science politique n'a longtemps vu dans le local « qu'un échelon de pure exécution parfaitement transparent à la volonté centrale » (Gremion, 1970 : 55). Dans les années 1970, la démarche proposée par le Centre de Sociologie des Organisations (CSO) s'oppose à cette vision en se fondant sur des approches systémiques issues de la sociologie des organisations. Elles apparentent les territoires locaux à des systèmes au sein desquels il convient d'observer les rôles et les attitudes des acteurs. Elles permettent de sortir d'une vision centralisée, notamment en ce qui concerne la question du politique et du pouvoir, pour mettre en avant la marge d'autonomie dont disposent les territoires au niveau local. Ces travaux proposent ainsi une vision dans laquelle le local est « un acteur autonome participant à une régulation collective d'ensemble, à côté du central qui est lui-même un acteur parmi d'autres des décisions et des choix » (Thœnig, 1993 :154-155). Cette approche insiste toutefois sur l'analyse des interactions entre des systèmes de différents échelons, replaçant de fait le système analysé dans un système global. En s'intéressant plus spécifiquement à la politique dans les villes, Dominique Lorrain va plus loin : « il ne faut plus partir de l'intersection des systèmes, mais des systèmes eux-mêmes. Il faut prendre en compte TOUS les éléments par lesquels les hommes politiques locaux acquièrent une légitimité vis-à-vis de leur population, sans préjuger de la hiérarchie des mécanismes d'intégration politique » (Lorrain, 1989 : 12). Cette remarque invite à ne pas limiter l'analyse aux seuls élus, ni même aux seules mairies. Elle engage à ajouter à la dimension verticale de l'analyse (rapport national / local), une dimension horizontale (rapport entre acteurs locaux).

Certains auteurs de science politique ont su intégrer ces remarques pour se réapproprier l'analyse politique du local. « À une analyse qui ferait du "local" un espace dépendant du "national" qui lui imposerait ses logiques, il semble préférable de sub-

4. Extrait du discours M. de Menou, président de l'Assemblée Nationale lors de la présentation de la carte des départements, cité dans Masson (1984 : 236).

stituer une analyse en termes de mobilisation des ressources » estiment Jean-Louis Briquet et Frédéric Sawicki (1989 : 13). Ces auteurs vont plus loin puisqu'ils proposent une posture qui repousse une partie des limites des études systémiques, en refusant de réduire le local à « un lieu clos à l'intérieur duquel se limitent les relations de pouvoir », pour le considérer plus largement comme :

> Un lieu d'interactions et de transactions entre des acteurs disposant de ressources différentes (et inégales), aussi bien locales (héritage familial, prestige social, responsabilités dans les organisations locales, etc.) que nationales (appartenance à la direction d'un parti, positions de pouvoir dans l'appareil d'État, capital social ou culturel garanti par une institution, etc.). [*Ibid.*]

Pour intégrer ces propositions, Jacques Lagroye centre ses recherches sur l'élu local, sans le détacher de ses autres caractéristiques (notable, élu national, etc.). Ses travaux considèrent :

> [...] comment les pratiques et les discours des élus [...] contribuent à l'affirmation d'une « dimension locale » de la politique. Cette approche ne signifie pas, soulignons-le, que la « construction du local » soit un simple effet de ces pratiques et de ces discours, puisqu'aussi bien les uns que les autres ne se conçoivent que par référence à des propriétés de situation dans un univers consolidé de relations ; elle ne signifie pas d'avantage que les élus soient seuls engagés dans la construction du local, puisque nombre d'agents sociaux participent également au processus, des journalistes « localiers » aux directeurs départementaux des services administratifs. [Lagroye, 1993 : 167.]

Une telle posture ouvre des perspectives intéressantes à deux titres. D'abord car elle cherche à observer l'activité discursive des élus, donc la dimension communicationnelle de l'action politique. Ensuite car elle invite à élargir l'observation pour y intégrer des acteurs qui ne relèvent *a priori* pas du domaine de la politique en tant que telle. Ce deuxième aspect est à mettre en partie au crédit de l'anthropologie, et notamment des travaux de Marc Abélès (1986). Il est le premier en France à avoir ramené l'anthropologie politique, jusque-là cantonnée à l'étude des systèmes politiques des sociétés « primitives » ou « exotiques », à l'analyse du système politique français contemporains. Il fait ainsi bénéficier les disciplines qui traitent habituellement de la politique locale de la démarche anthropologique, en mettant en avant conjointement les relations et tensions qui existent sur l'axe centre-périphérie comme la dimension symbolique de l'action politique [5].

5. « Que le but avoué d'un élu consiste à améliorer la voirie prête parfois à sourire. Mais on ne saurait s'en tenir à une critique du caractère borné à la gestion rurale, alors que cette préoccupation relève d'une logique plus essentielle. Les chemins ainsi réalisés matérialisent un lien avec le centre ; ils marquent et démarquent simultanément : marquant l'appartenance de la périphérie à un territoire identifié par son centre – le bourg-noyau, microcosme de la commune –, ils démarquent écarts et hameaux de cette zone qu'on dénommera "étrangère" puisqu'elle ressortit à un autre centre. » (Abélès, 1986 : 196). L'auteur limite cependant son importation de l'anthropologie des sociétés exotiques à la posture épistémologique. La reprise, non construite théoriquement, des méthodes d'observation risquerait d'aboutir l'isolement d'un groupe, qui pourrait par exemple conclure à « une analogie frappante entre les pratiques politiciennes des sénateurs américains et celles des primitifs » (*ibid.* : 192).

À la suite d'Albert Mabileau, il semble pertinent de reconnaître « coup par coup à quoi sert concrètement le local » (Mabileau, 1993 : 27). En revenant sur les principales approches évoquées ci-dessus (auxquelles il ajoute les travaux de géographes et d'économistes), il note que la fonction épistémologique du local pose deux questions, sous forme de deux oppositions : la propension à la systématisation contre les spécificités des « situations locales "localisées" » ; et le local gardien de permanences contre le local vecteur de changement social. Appliquée au numérique dans la sphère publique, cette démarche nous semble particulièrement adaptée pour analyser les phénomènes communicationnels à l'œuvre au niveau local.

3 Communication, politique et sphère publique locale

Plusieurs expressions qualifient la communication dans l'espace local : les deux plus courantes sont « communication locale » et « communication territoriale ». Dans les deux cas, elles sont utilisées pour désigner un ensemble hétérogène de pratiques, d'outils et de politiques de communication mises en place dans le cadre d'institutions locales. Ce sont au premier titre les collectivités locales (mairies, intercommunalités, conseils généraux et régionaux) mais aussi des structures à statuts variable, publiques (CCAS, régies des eaux, gestion des déchets, etc.), semi- ou parapubliques (souvent le cas dans les transports urbains, mais aussi certaines associations dans les domaines sociaux, culturels, etc.) et même parfois des structures privées de délégation publique. Historiquement, le développement de la communication dans ces institutions a souvent été associé à la conquête de leur autonomie. Cet accroissement du pouvoir des institutions territoriales provient des différentes politiques de décentralisation, mais aussi de volontés politiques des collectivités de se saisir de domaines qui ne faisaient auparavant pas partie de leurs compétences.

Cette plus grande autonomie n'est cependant pas le seul facteur explicatif du développement de la communication locale, qui doit être mise « en relation avec de nouvelles pratiques sociales : le rapport des individus à leur territoire de vie, leur rapport à la vie politique, leurs pratiques sociales et culturelles, l'évolution des référents identitaires… » (Pailliart, 2006 : 144). En effet, la communication des collectivités locales est marquée par deux caractéristiques essentielles : l'hétérogénéité des pratiques de communication selon les territoires et les institutions, et l'enjeu politique que constitue la construction symbolique d'un espace géographique et administratif. La juxtaposition de ces deux constats peut paraître contradictoire dans la mesure où la seconde assertion décrirait une réalité applicable à l'ensemble des collectivités, en opposition à la première. La mise en avant de l'hétérogénéité de la communication locale s'inscrit dans une posture qui nous semble indispensable pour éviter des conclusions hâtives induites par la généralisation de résultats issus de l'analyse d'un territoire donné.

Le travail des services de communication des collectivités entre toutefois dans le champ de la « communication publique », qui se réclame de principes démocratiques, « liberté et égalité dans la prise de parole, nécessité du débat public », pour se revendiquer d'un « impératif de publicité […] et de proximité, voire de transparence, de la part des institutions publiques » (Olivier-Yanniv, 2006 : 97-98). Suite à cette définition, l'auteure liste un certain nombre de registres d'actions de la communication publique,

qui vont de la diffusion d'informations aux citoyens à la mise en visibilité de l'institution, en passant par l'organisation du débat public. L'analyse sous l'angle de la communication publique, non spécifique au local, permet de compenser en partie la difficulté que pose l'hétérogénéité des territoires. Cela est notamment permis parce que « dans le champ politique et public, la communication publique représente [...] aujourd'hui une identité professionnelle, identifiable à ses modes de représentation collectives et à des lieux de formation, même si elle présente encore certaines limites » (*ibid.* : 102). Il existe donc bien des enjeux communs aux différentes localités dans lesquelles ces activités de communication publique prennent place.

Au-delà des rôles que se confèrent eux-mêmes les acteurs de ce champ de la communication (ou que les institutions leur donnent), la communication publique « n'en contribue pas moins à fixer les cadres et les normes des discours et des comportements des individus ou des médias, œuvrant ainsi comme un dispositif de régulation de l'espace public national ou local » (*ibid.* : 198). Par ailleurs, dans de nombreux territoires a pu être observée une « relation d'interdépendance qui caractérise les liens entre communication publique et communication politique » (*ibid.* : 107).

La frontière entre communication publique (locale ou nationale) et communication politique ne se laisse donc pas facilement tracer. Cette remarque vaut encore plus au niveau local, où les collectivités ne disposent pas toujours des moyens pour mettre en place des stratégies de communication publique indépendantes de celles des élus qui les dirigent. Isabelle Pailliart observe ainsi, à propos des responsables des services de communication de collectivités, l'existence fréquente d'une « complicité idéologique, parfois même personnelle avec le maire ou le président de tel ou tel conseil (général ou régional) » (*ibid.* : 120). Pourtant, la communication publique, en tant que champ professionnel, valorise fortement sa distinction vis-à-vis du champ politique et promeut une identité collective, à travers des lieux d'échanges, des associations, des formations, etc. [6]

La situation est sensiblement différente pour la communication politique dont les pratiques sont encore moins homogènes. Dans le domaine scientifique, la communication politique est principalement l'objet de travaux en sciences politique, sociologie et sciences de l'information et de la communication. Il reste cependant nécessaire d'interroger « l'autonomie revendiquée » (Le Bohec, 2006 : 82) de ce champ disciplinaire, lié à l'idée selon laquelle la politique et la communication sont caractérisées par leur consubstantialité [7]. Une telle conception permet, en liant communication et politique au sein d'une même unité épistémologique, de mettre en avant les « logiques d'action » qui se situent au cœur de cette unité. Elle ne permet malheureusement pas de lier ses éléments constitutifs avec les autres champs qui lui sont proches. « Avant d'instituer un sous-champ du savoir associant marketing, publicité, journalisme et sondage, il faudrait se demander comment les réalités ainsi englobées se situent vis-à-vis des champs socioprofessionnels existants : champs publicitaire, doxométrique (sondages), politique, scientifique et journalistique » (Le Bohec, 2006 : 85-86).

6. En particulier l'association Cap'Com, « le réseau de la communication publique et territoriale », qui organise des formations, des rencontres, etc. Il existe par ailleurs de nombreuses formations universitaires dans ce domaine.

7. Que l'on retrouve notamment dans Mercier (2001) ou Mercier (2004).

Cette prise en compte des liens entre la communication politique et les autres champs est essentielle. Nous avons évoqué les liens avec la communication publique, il faut aussi se pencher sur les relations avec les journalistes. Les travaux qui portent sur les pratiques journalistiques, et la composition de ce groupe socioprofessionnel soulignent eux aussi une forte hétérogénéité. Elle se constitue même ici en marqueur caractéristique, que Denis Ruellan résume en parlant de « professionnalisme du flou » (Ruellan, 2007). La relation de ces professionnels de l'information avec le champ politique est souvent analysée sous l'angle de la relation aux sources. En effet « le journaliste mobilise des réseaux relationnels qui le mettent en contact [...] avec des discours que les acteurs sociaux produisent sur leur réalité » (Ringoot et Ruellan, 2006 : 68), et notamment ceux du monde politique. « Cette mise en relation sans laquelle le recueil d'information ne peut se faire, induit une interdépendance complexe » (*ibid.*).

Sans entrer ici dans le détail de cette interdépendance, son caractère structurel pose question. Il amène certains auteurs à analyser ce qu'ils considèrent comme une professionnalisation des participants à cette relation. Cette « institutionnalisation de la communication politique » locale (Legavre, 1994 : 77) a pour conséquence « une modification de la morphologie du groupe des pairs » qui « admet de plus en plus de journalistes dont la fonction d'interface avec des sources est une composante de leur activité » (Ringoot et Ruellan, 2006 : 71), par exemple des rédacteurs de journaux municipaux. Par la suite, les auteurs regrettent le manque d'analyses des relations entre les journalistes et les publics des médias, pour mettre en avant la force « l'interrelation généralisée » au sein du triptyque « journaliste-source-public ».

Cette interpénétration serait d'ailleurs d'autant plus effective avec Internet qui « développe l'interrelation entre les trois acteurs et propose de nouvelles pratiques informatives » (*ibid.*). Ainsi, l'analyse de l'usage d'Internet pendant les campagnes électorales montre combien les stratégies des acteurs politiques sont marquées par des logiques de médiatisation, au sens de la mise en visibilité du discours politique à travers une multitude de supports médiatiques, dont les médias d'information (Gadras, 2016). On voit donc que le recours au numérique relève d'enjeux communicationnels, liés à l'activité de production et de diffusion de discours ; politiques, liés aux institutions et actions collectives dans les territoires concernés ; et sociaux, liés aux différentes catégories d'acteurs qui investissent ces questions : politiques, journalistes, professionnels de la communication... Tous agissent au sein de la sphère publique, qui constitue autant un cadre qu'un enjeu de leurs pratiques communicationnelles numériques.

4 Sphère publique locale et Internet

Le questionnement sur la sphère publique politique a fait l'objet de nombreuses analyses, émanant notamment de la science politique et de la sociologie. Bien souvent, ces travaux s'inscrivent dans un cadre bourdieusien d'analyse du champ politique.

> Parler de champ politique, c'est dire que le champ politique [...] est un microcosme, c'est-à-dire un petit monde social relativement autonome à l'intérieur du grand monde social. On y trouvera un tas de propriétés, de relations d'actions et de processus que l'on retrouve dans le monde global

> mais ces processus, ces phénomènes, y revêtent une forme particulière. [Bourdieu, 2000 : 52.]

Une telle posture invite à interroger les processus, communicationnels pour ceux qui nous intéressent, qui se trouvent à l'intérieur de ce champ afin de de ne pas limiter les facteurs explicatifs à la relation élus-électeurs. Ainsi, les travaux sur la communication politique se sont beaucoup « centrés autour de l'analyse des rapports entre dirigeants politiques, journalistes des grands médias audiovisuels et experts en marketing politique » (Miège, 1995).

Dans la mesure où il recoupe ce souci d'appréhender divers acteurs liés au champ politique, le concept de sphère publique proposé par Jürgen Habermas a été utilisé comme cadre théorique de nombreux travaux à ce sujet. Sans revenir sur la définition qu'Habermas donne de ce concept, il est à noter qu'il s'inscrit dans une posture normative [8]. La valeur heuristique de ce concept ne réside donc pas dans son utilisation en tant que modèle normatif ou idéal démocratique permettant d'évaluer les modalités contemporaines d'expression d'opinions politiques, comme le font certains travaux. En effet, Habermas a exploré une période de l'histoire qu'il estime clef, mais il n'a pas cherché à concevoir un modèle adapté aux réalités mouvantes des processus contemporains qui participent à la sphère publique. Appliquer ce modèle historique à des dispositifs contemporains, en particulier numériques, revient à s'y référer, non pas comme à une réalité historique pour une période donnée, mais comme à une norme de l'action politique, publique ou même démocratique. Il nous semble au contraire nécessaire de s'interroger d'abord sur les processus constitutifs de la sphère publique contemporaine, non pas en tant que modèle normatif, mais en tant que réalité située dans le temps et dans l'espace. Dans ce domaine, analyser les processus communicationnels, en particulier ceux ayant recours au numérique, permet de sortir des visions globales de la sphère publique en complexifiant les phénomènes observés dans l'espace local.

Suite au développement de l'informatique, puis d'Internet à partir des années 1990, les discours sur les potentialités du numérique [9] ont bien souvent masqué les réalités de l'utilisation des outils numériques, en particulier dans le domaine politique. Thierry Vedel liste les principales vertus démocratiques que pourrait générer le numérique telles qu'elles sont présentées dans de nombreux discours provenant du monde politique, associatif, médiatique ou même académique (2003 : 82). Internet offrirait la promesse d'« une plus grande transparence de l'action publique, gage d'une meilleure citoyenneté » ; il serait « un vecteur stimulant le débat politique » ; il ouvrirait « des lieux générant du lien social et condensant des identités collectives qui ne peuvent se former dans le monde réel » ; il « favorise[rait] un plus grand engagement des citoyens et revitalise[rait] l'action collective » permettant « l'émergence de nouvelles forces politiques ou sociales » et « l'instauration d'un dialogue constant entre la base des

8. Pour une lecture critique du concept de sphère publique et de son usage, voir Ballarini (2012). Dans ce texte, l'autour souligne à juste titre la nécessité impérieuse de n'utiliser le concept de sphère publique qu'à condition de le définir, afin d'éviter d'en confondre les différentes conceptions, ne serait-ce que chez Habermas lui-même, ce qui retirerait au concept toute valeur épistémologique.

9. Romain Badouard (2017) montre bien comment le discours techno-optimiste a été remplacé aujourd'hui par un discours techno-pessimiste sur les dangers d'Internet.

militants et les dirigeants » ; enfin, et peut-être surtout, il associerait « davantage les citoyens à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques » et permettrait plus facilement aux « citoyens de faire connaître aux élus et aux gouvernants leurs doléances et leurs demandes ».

Concernant le local en particulier, une série de travaux portant sur des dispositifs spécifiques ont permis dans les années 2000 d'émettre de sérieuses réserves quant aux changements que pourrait induire l'introduction de numérique dans la vie politique locale. C'est par exemple le cas de Stéphanie Wojcik qui, en s'intéressant aux forums électroniques mis en place par certaines municipalités, insiste sur le « rôle prépondérant dans l'accession de la parole électronique à l'espace politique » (Wojcik, 2005 : 433) que possèdent les agents municipaux chargés des forums. Autre exemple chez Bénédicte Toullec qui conclut, dans son étude sur l'information locale en ligne en Bretagne, que l'innovation technologique constitue surtout « l'occasion pour les acteurs en place de légitimer leurs réseaux, en créant ou reproduisant à travers différentes techniques une hiérarchie dans l'information locale : communication avec le citoyen (Internet), communication avec les partenaires internes (Intranet), communication avec les partenaires locaux (Extranet) » (Toullec, 2004 : 498). La juxtaposition de ces constats bien plus réservés sur la place du numérique dans l'espace local ne doit cependant pas amener à des conclusions générales qui seraient valables pour l'ensemble des territoires, et l'ensemble des acteurs de la sphère publique.

Face à cette impossibilité de généraliser l'analyse en s'attachant à un objet homogène, il est préférable de s'attacher aux interrelations entre les acteurs de la vie publique locale. Dans cette perspective, le numérique n'apparait pas comme l'outil d'une transformation démocratique mais comme un élément s'inscrivant dans les mutations progressives des pratiques et des relations de ces acteurs. Les discours de ces mêmes acteurs ne peuvent se comprendre que dans l'étude de leurs stratégies, elles-mêmes inscrites dans les mutations de la sphère publique. Ainsi, l'analyse des pratiques informationnelles et communicationnelles en ligne de responsables politiques locaux, de journalistes, de professionnels de la communication locale mais aussi de citoyens engagés montre que la médiation constitue un enjeu au sein de la sphère publique locale (Gadras, 2010). La force de la médiatisation pourrait laisser penser qu'elle représente l'enjeu majeur du recours au numérique. En effet, les acteurs politiques, institutionnels ou même citoyens, cherchent bien souvent à contourner les médias locaux, qu'ils perçoivent comme autant de contraintes dans la diffusion de leur discours. Force est de constater que ce n'est pas le seul objectif. Les acteurs qui, historiquement, participent à la médiation (les journalistes notamment), adaptent leurs pratiques pour construire ou pérenniser leur légitimité dans ce rôle. De nouveaux acteurs (simples citoyens qui parlent politique en ligne, responsables politiques) recherchent aussi désormais cette légitimité, notamment par leur maîtrise de la médiation technique. Ces pratiques s'inscrivent dans des stratégies visant à contrôler la visibilité des acteurs. Cette maitrise de l'accès à la sphère publique constitue selon eux un enjeu fondamental, dont dépendraient leur statut et leur avenir en tant que médiateurs.

Conclusion – Retour sur le local

En 1993, Jean-Claude Thœnig s'interrogeait sur l'utilisation de la notion de local dans l'analyse de la politique : « S'agit-il simplement de désigner, grâce à une métaphore administrativo-institutionnelle, un terrain, un fait, par exemple la vie politique infranationale ? » (1993 : 162). À sa suite, notre texte discute la façon d'appréhender le local à travers le cas du recours à la communication numérique dans la sphère publique

Jean Davallon définit un objet scientifique, en Sciences de l'information et de la communication tout du moins, comme ce qui « désigne une représentation déjà construite du réel ; il se situe du côté du résultat de la recherche et de la connaissance produite » (Davallon, 2004 : 32). De nombreux travaux – dont certains évoqués dans ce texte – traitent du local et apportent des éclairages quant aux différents processus qui se déroulent au niveau de la vie politique, de la vie institutionnelle, ou encore de la vie sociale. Ils construisent cependant, plus qu'une représentation du local, une représentation des objets qu'ils étudient (les collectivités, les partis politiques, les administrations décentralisées essentiellement). La richesse de la notion de local ne réside donc pas dans son utilisation comme objet scientifique.

Le niveau territorial est particulièrement intéressant en ce qu'il constitue un cadre spécifique pour observer les phénomènes communicationnels à l'œuvre autour du numérique en politique. Il permet de repérer les enjeux communs à des acteurs différents (relevant des champs politiques, médiatiques, administratifs ou économiques), perceptibles à travers leurs activités de production et de diffusion de discours *via* les outils numériques, notamment sur Internet. Les stratégies communicationnelles et informationnelles propres à chacun sont ainsi cadrées par l'enjeu que représente leur existence en tant que médiateur au sein de la sphère publique locale.

Bibliographie

ABÉLÈS, Marc (1986), « L'anthropologie et le politique ». *L'Homme*, vol. 26, n° 97-98, p. 191-212.

ARENDT, Hannah (1995), *Qu'est-ce que la politique ?* Paris, Seuil, 1re édition : 1993.

ARENDT, Hannah (2002), *La crise de la culture*. Paris, Gallimard, édition originale : 1954.

ARENDT, Hannah (1994), *Condition de l'homme moderne*. Paris, Calmann-Lévy, 1re édition 1961.

BADOUARD, Romain (2017), *Le désenchantement de l'Internet. Désinformation, rumeur et propagande*. Paris, FYP.

BALANDIER, Georges (1999), *Anthropologie politique*. Paris, Presses universitaires de France, 1re édition : 1967.

BALLARINI, Loïc (2012), « « Espace public » et recherche critique : pourquoi se méfier d'un concept passe-partout », *in* Actes du colloque international *Où [en] est La critique en communication ?* dans le cadre du 80e congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), Montréal, 7-11 mai 2012, p. 31-45.

BOUQUILLION, Philippe, PAILLIART, Isabelle (2006), *Le déploiement des Tic dans les territoires. Le rôle des collectivités*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

BOURDIEU, Pierre (2000), *Propos sur le champ politique*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.

BRIQUET, Jean-Louis, SAWICKI, Frédéric (1989), « L'analyse localisée du politique. Lieux de recherche ou recherche de lieux ? ». *Politix*, n° 7-8, p. 6-16.

DAVALLON, Jean (2004), « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche ». *Hermès*, n° 38, p. 30-37.

ENEGREN, André (1983), « Pouvoir et liberté. Une approche de la théorie politique de Hannah Arendt ». *Études*, vol. 4, n° 358, p. 487-500.

GADRAS, Simon (2010), « La médiation politique comme cadre d'analyse de l'évolution des pratiques de communication au sein de l'espace public local ». *Les Enjeux de l'information et de la communication*, p. 12-25.

GADRAS, Simon, PAILLIART, Isabelle (2013), « Les territoires et les médias dans la construction de l'espace public », *in* Noyer Jacques, Pailliart Isabelle et Raoul Bruno (dir.), *Médias et Territoires. L'espace public entre communication et imaginaire territorial*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 23-38.

GADRAS, Simon (2016), « La médiatisation de et par Internet lors de la campagne présidentielle française de 2012 », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, [en ligne] https ://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2016-supplementA/08-Gadras/

GREMION, Pierre (1970), « Introduction à une étude du système politico-administratif local ». *Sociologie du travail*, vol. 12, n° 1, p. 51-73.

HABERMAS, Jürgen (1986), *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, édition originale : 1962.

LAGROYE, Jacques (1993), « De l'"objet local" à l'horizon local des pratiques ». MABILEAU A. (dir.). *À la recherche du « local »*. Paris, L'Harmattan, p. 166-182.

LE BOHEC, Jacques (2006), « La communication politique désenchantée » *in* OLIVESI S. (dir.). *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 79-96.

LEGAVRE, Jean-Baptiste (1994), « L'horizon local de la communication politique. Retour sur la diffusion d'une expertise ». *Politix*, vol. 7, n° 28, p. 76-99.

LORRAIN, Dominique (1989) « La montée en puissance des villes ». *Économie et Humanisme*, n° 305, p. 6-21.

MABILEAU, Albert (1993), « Variations sur le local » *in* Mabileau Albert (dir.). *À la recherche du « local »*. Paris, L'Harmattan, p. 21-28.

MARSHALL, Terrence (1985), « Leo Strauss, la philosophie et la science politique (première partie) ». *Revue française de science politique*, 35e année, n° 4, p. 605-638.

MASSON, Jean-Louis (1984), *Provinces, départements, régions : l'organisation administrative de la France, d'hier à demain*. Paris, Fernand-Lanore.

MERCIER, Arnaud (2001), « La communication politique en France : un champ de recherche qui doit encore s'imposer ». *L'Année sociologique*, n° 2, vol. 51, p. 355-363.

MERCIER, Arnaud (2004), « Pour la communication politique ». *Hermès*, n° 38, p. 70-76.

MIÈGE, Bernard (1995), « L'espace public : au-delà de la sphère politique », *Hermès*, n° 17-18, p. 49-62.

OLIVIER-YANNIV, Caroline (2006), « La communication publique. Communication d'intérêt général et exercice du pouvoir » *in* Olivesi Stéphane (dir.). *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, p. 97-112.

PAILLIART, Isabelle (2006), « Territoires, identités et communication » *in* Olivesi Stéphane (dir.). *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 113-128.

RAOUL, Bruno (2013), « L'espace public (local) aux prises avec la "puissance instituante" de la territorialité. Une approche communicationnelle de journaux de quartier à Roubaix » *in* Noyer Jacques, Pailliart Isabelle et Raoul Bruno (dir.), *Médias et Territoires. L'espace public entre communication et imaginaire territorial*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 67-90.

RINGOOT, Roselyne, RUELLAN, Denis (2006), « Pairs, sources et publics du journalisme » *in* Olivesi, Stéphane (dir.). *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 63-77.

RUELLAN, Denis (2007), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

STRAUSS, Leo (1988), *What is political philosophy ?* Chicago, University of Chicago Press, édition originale : 1959.

THŒNIG, Jean-Claude (1993), « La sociologie des organisations face au local » *in* Mabileau, Albert (dir.). *À la recherche du « local »*. Paris : L'Harmattan, p. 152-166.

TOULLEC, Bénédicte (2004), *Information locale en ligne. Processus d'innovation en Bretagne. 1998-2003*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction de Denis Ruellan. Université de Rennes 1.

VEDEL, Thierry (2003), « L'Internet et ses usages citoyens ». *Cahiers français*, n° 316, p. 81-87.

WEBER, Max (2003), *Le savant et le politique*. Paris, La découverte, 1re traduction en français : 1959, conférences prononcées en 1917 et 1919.

WOJCIK, Stéphanie (2005), *Délibération électronique et démocratie locale. Le cas des forums municipaux des régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées*. Thèse de doctorat en Science Politique, sous la direction de Serge Albouy. Université des sciences sociales de Toulouse – Toulouse I.

ZARIFIAN, Philippe (2003), « Qu'est-ce que la politique ? À propos de Carl Schmitt et de Hannah Arendt », *Multitudes*, [en ligne] http ://multitudes.samizdat.net/Qu-est-ce-que-la-politique.